





HAUTS-DE-FRANCE www.ladapt.net

"vivre ensemble, égaux & différents"

ESAT Hors-murs Établissement et service d'aide par le travail

LADAPT NORD - ESAT Hors-murs

Quartier Humanicité, Résidence Les Émeraudes, 1 rue de l'Abbé Pierre - 59160 Capinghem Tél : 03 20 08 28 13 - Fax : 03 20 08 00 13

LADAPT NORD



L'ESAT Hors-murs est conçu comme une passerelle entre milieu protégé et milieu ordinaire de travail. Il a pour objectif d'accompagner des personnes en situation de handicap psychique stabilisé vers une insertion négociée et pérenne en entreprise classique dans des conditions adaptées (rythme de travail, aménagement de poste...).



Public accueilli

Adultes en situation de handicap psychique stabilisé disposant d'une orientation ESAT délivrée par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

La personne accompagnée bénéficie du statut de travailleur d'ESAT et est rémunérée en fonction de son temps de travail effectif.

Notre établissement a une capacité d'accueil de 20 places à temps partiel.



Pré-requis

- Avoir une reconnaissance de travailleurs handicapés (RQTH).
- Avoir une orientation ESAT.
- Résider en Métropole Lilloise.
- Être en situation de handicap psychique stabilisé et être accompagné par une équipe spécialisée dans le handicap psychique (CMP).
- Avoir l'envie et la capacité d'intégrer le milieu ordinaire de travail.
- Avoir un projet personnel en adéquation avec l'accompagnement proposé par l'ESAT.
- Maitriser la lecture et l'écriture.

Équipe pluridisciplinaire

L'équipe de l'établissement est pluridisciplinaire et elle s'emploie à accompagner le projet d'intégration dans le milieu ordinaire en dévelopant l'autonomie d'action et de décision pour que les personnes accueillies soient actrices de leur projet.

Accompagnement personnalisé

Après la phase d'évaluation et dans les 6 mois de son entrée, un projet d'accompagnement individualisé et personnalisé est élaboré pour favoriser l'accompagnement de la personne. Il s'organise en fonction des objectifs et des aspirations de la personne. Une personne de son entourage peut y être associée selon son souhait.



ESAT HORS-MURS



Le stage

- Définir son projet professionnel
- Consolider et développer ses compétences
- Faire reconnaître ses compétences par l'entreprise
- Sensibiliser les entreprises au handicap psychique

Julie n'avait pas de projet professionnel bien défini.

L'opportunité d'un stage en tant qu'agent administratif dans la fonction publique lui a permis de reprendre confiance en elle et en ses connaissances informatiques. Elle a validé son projet professionnel dans ce domaine et a fait plusieurs stages dans différents secteurs (entreprise privée, association, collectivité territoriale). De stage en stage, Julie s'est adaptée aux spécificités des entreprises d'accueil et a consolidé ses compétences. Une mission longue lui a été ensuite proposée par le biais d'une mise à disposition. À terme, elle espère pouvoir obtenir un emploi durable dans cette entreprise.

Le tuteur et les managers ont beaucoup appris en accueillant Julie au sein de leurs équipes. Ils ont été sensibilisés au handicap, ont balayé quelques préjugés et enrichi leur pratiques managériales.

LE PROJET PROFESSIONNEL

Notre équipe accompagne la personne dans son projet professionnel afin de lui permettre d'accéder à un emploi en milieu ordinaire et ce, jusqu'à la stabilisation de son poste. La personne accompagnée est accueillie à l'ESAT à mi-temps. Le parcours débute par une première phase de bilans auxquels s'ajoutent des temps de groupe et des entretiens avec les différents professionnels autour de 3 axes : l'emploi, la situation de handicap et l'autonomie sociale.

→ Emploi

Remobiliser, élaborer un projet professionnel, prendre conscience de ses capacités, travailler la motivation, identifier les difficultés et y répondre, prendre appui sur ses compétences, travailler en équipe, connaître le milieu ordinaire de travail, renforcer son sentiment d'efficacité effectif au travail, réajustement du projet, du poste de travail...

Situation de handicap

Savoir parler de soi, des aménagements nécessaires pour palier les difficultés en entreprise.

→ Autonomie sociale

Les groupes ont pour objectifs de lever les freins pouvant faire obstacle à l'insertion professionnelle : culture, éducation à la santé, loisirs, sports...

LES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT EN ENTREPRISE

Un accompagnement spécifique et régulier pour permettre à la personne accueillie de s'insérer durablement dans le milieu ordinaire.

→ Accompagnement en entreprise

Lors du parcours en entreprise, la personne accueillie est accompagnée par le ou la chargé(e) de relation entreprise.

Un accompagnement personnalisé tout au long de l'intégration en entreprise est assuré d'une part par le ou la chargé(e) de relation et d'autre part par un ou une tuteur(rice) référent(e), salarié(e) de l'entreprise d'accueil.

Un suivi régulier est mis en œuvre, en tenant compte des souhaits de la personne et de ses besoins. Des bilans sont réalisés régulièrement afin de veiller à la reprise de confiance et à la montée en compétences, à l'aménagement des conditions de travail ou du poste.

Un suivi est organisé avec le passage d'un(e) professionnel(le) de l'équipe de l'ESAT Hors-murs et une réactivité forte en cas de difficulté.

→ Stage

La première phase d'intégration en milieu de travail consiste à réaliser un stage d'une durée de quelques semaines. Il permet de (re)prendre contact avec le monde du travail et de découvrir un nouveau métier, un secteur d'activité ou de valider des compétences.

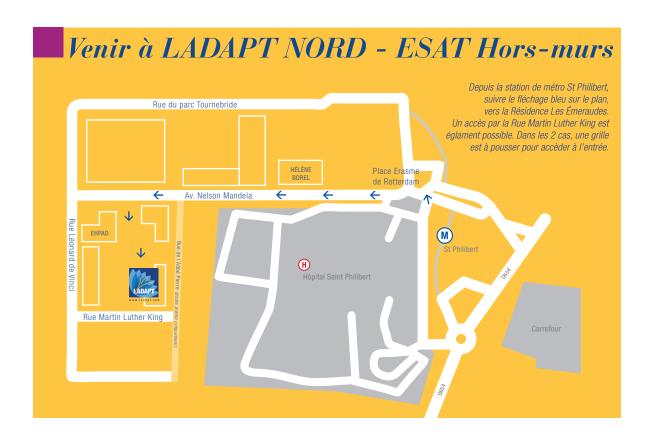


Mise à disposition (MAD)

Généralement dans le prolongement du stage, la mise à disposition a une durée de quelques mois et est facturée à l'entreprise.

Comme lors du stage, un suivi régulier est mis en œuvre avec le passage d'un(e) professionnel(le) de l'équipe de l'ESAT Hors-murs sur le poste de travail de la personne et une réactivité forte en cas de difficulté. L'équipe de l'ESAT aide à la recherche d'un emploi en milieu ordinaire et accompagne la personne accueillie jusqu'à la stabilisation de son poste.





À propos de **LADAPT**, une association engagée pour la citoyenneté des personnes handicapées

LADAPT est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique. Avec près de 120 établissements et services d'accompagnement, de formation, d'insertion, de scolarisation ou de soin, **LADAPT** accompagne en France chaque année plus de 16 000 personnes.

Elle organise depuis 1997 la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées qui a évolué en 2015 en Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées / European Disability Employment Week (SEEPH / EDEW).

Grâce aux 370 bénévoles de son Réseau des Réussites, LADAPT offre un véritable soutien citoyen aux personnes handicapées dans leur recherche d'emploi. Dans le cadre des orientations de son projet associatif, **LADAPT** entend proposer des réponses innovantes aux besoins des personnes en situation de handicap pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle à chaque étape de la vie. **LADAPT** reste fidèle à sa mission débutée il y a près de 90 ans : accompagner la personne handicapée dans son combat ordinaire, celui de sa vie quotidienne pour que nous puissions « vivre ensemble, égaux & différents ».

Plus d'informations sur www.ladapt.net

